



Cour des comptes

Rue de Langallerie 11
1014 Lausanne

T + 41 21 316 58 00
info.cour-des-comptes@vd.ch

COMMUNIQUE DE PRESSE

Rapport d'activité et suivi des recommandations de la Cour des comptes 2024

En 2024, la Cour des comptes a publié sept rapports

Autorité indépendante, la Cour des comptes contrôle l'utilisation de l'argent public sous l'angle de la performance et de la durabilité. Elle suit aussi la mise en œuvre de ses recommandations acceptées par les audités. Ces missions exigeantes visent à garantir le bon usage de l'argent des contribuables du canton.

La Cour des comptes publie ce jour son rapport d'activité 2024. Pour rappel, la Cour définit son programme annuel d'audit de manière indépendante et selon les risques identifiés. Le contenu de son rapport annuel reflète les missions achevées.

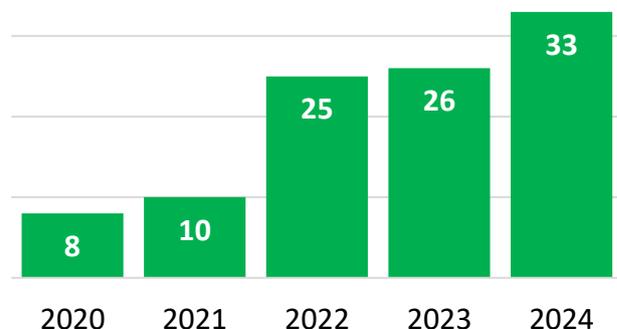
En 2024, la Cour a publié six audits. Les thèmes de ces examens portaient sur un large éventail de politiques publiques : mesures d'accompagnement du Léman Express dans le district de Nyon, processus d'achats et de recrutement des hauts cadres à l'Université de Lausanne, appui fourni aux services de l'administration cantonale lors de la fin de rapports de services, dispositif de l'accueil de jour et sa gestion, système cantonal de la taxe au sac et d'élimination des ordures et subventions agricoles aux améliorations foncières. Globalement, ces audits ont détecté des lacunes de gouvernance et de surveillance, tout en permettant de réallouer des fonds publics à bon escient.

La Cour relève avec satisfaction que ces travaux d'audit ont non seulement touché des départements de l'administration cantonale mais également des institutions subventionnées et des communes, en parfaite adéquation avec son large champ de contrôle. Les résultats de ces travaux figurent sur la page Internet de la Cour, de même que les thèmes des missions en cours.

Des signalements en hausse continue

La Cour analyse aussi les signalements qui lui sont adressés. Ces signalements sont essentiels : ils améliorent la qualité des analyses de risques menées par la Cour. En 2024, elle en a reçu 33, en augmentation par rapport aux années précédentes. 2024 marque aussi la publication d'un premier examen succinct à la suite d'un signalement concernant les admissions au CHUV de personnes ne présentant pas les garanties financières nécessaires.

Signalements reçus par la Cour des comptes du canton de Vaud (2020-2024)



La mise en œuvre des recommandations de la Cour reste stable

Le suivi des recommandations 2024 porte sur 21 rapports d'audit, parus entre 2019 et mars 2024 représentant un total de 189 recommandations pour lesquelles une réponse des audités était attendue au 31 décembre 2024.

La Cour constate que les trois quarts des recommandations ont été mises en œuvre ou sont en cours de réalisation par les entités auditées.

Mise en œuvre des mesures d'améliorations préconisées par un expert indépendant

En 2024, la Cour a fait évaluer son travail, ses méthodes et son fonctionnement par Michel Huissoud, ancien directeur du Contrôle fédéral des finances. Les conclusions de cette revue par les pairs ont été globalement positives et une partie des recommandations a déjà été mises en œuvre dans le cadre du dernier audit publié par la Cour sur les améliorations foncières en novembre 2024. Ainsi, les recommandations émises comportent des degrés de priorité, des délais de réalisation proposés par les entités auditées ainsi qu'une analyse transparente de leur coût d'opportunité. La Cour a aussi amorcé un vaste travail d'analyse pour mieux prendre en compte les risques identifiés en amont de ses audits dans le cadre de son champ de contrôle.

La réalisation d'audits de qualité dans un délai raisonnable est un défi pour la Cour. Pour améliorer ses pratiques et mieux gérer ses échéances et ses ressources, la Cour s'est dotée d'un outil de gestion de projets.

Lausanne, le 28 avril 2025

RENSEIGNEMENTS

Nathalie Jaquerod, présidente
Cour des comptes, 021 316 58 16, nathalie.jaquerod@vd.ch

Le rapport d'activité 2024 de la Cour des Comptes du canton de Vaud est accessible sur sa page internet (www.cdc-vd.ch), ainsi que tous les rapports d'audit et d'examen succincts publiés par la Cour.